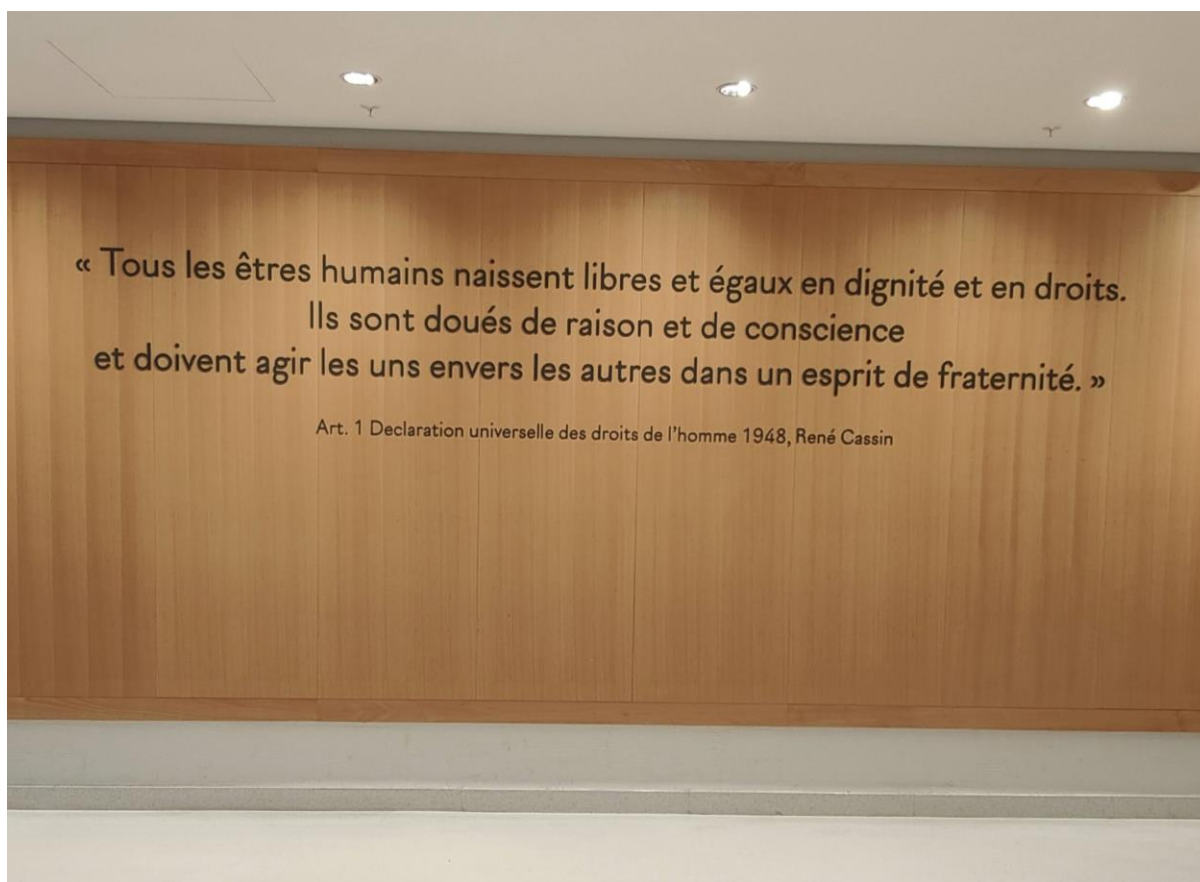


## Comparution immédiate : Impairs de famille



*Comparutions immédiates dans la 23ème chambre correctionnelle du tribunal de Paris ©Pamela Eanga*

« Je suis choqué par les conditions d’incarcération. Vous pouvez en être sûre, madame la juge, vous ne me verrez plus jamais ici ». Jules Chris Dos Santos, 27 ans, jean et t-shirt noir, n’est pas un habitué des comparutions immédiates. Ce lundi 24 octobre, il comparaît devant la 23ème chambre correctionnelle du tribunal de Paris, aux côtés de son frère aîné Ivan Dos Santos Rocha, pour détention de stupéfiants.

Debout mains dans le dos, face à la cour, ces deux grands costauds n’en mènent pas large, malgré leur bon mètre quatre-vingt. Arrêtés ensemble en possession de 4 grammes de cocaïne, ils risquent gros - jusqu’à dix ans d’emprisonnement et 7 500 000 euros d’amende.

### **La galère de deux frères**

Contrairement à son frère qui n’a pas de casier judiciaire, Ivan Dos Santos Rocha est en état de récidive. Condamné en 2002 pour transports d’armes, puis

incarcéré en 2014 pour association de malfaiteurs, ce père de trois enfants, de 16, 15 et 10 ans, est aujourd'hui « dans une situation financière critique », souligne son avocate. Ses 1500 euros de salaire de chauffeur-livreur pour une plateforme de courses en ligne ne suffisent pas à couvrir sa dette de près de 20 000 euros de crédit à la consommation, avec des remboursements mensuels de 900 euros. « Sans compter un loyer qui s'élève à 1314 euros. », bredouille-t-il d'une voix à peine audible, qui contraste avec son physique imposant. L'avocate enchaîne : « une incarcération risque de pousser la famille à la rue, et placerait quatre personnes en situation d'expulsion ».

Jules Chris Dos Santos, le benjamin, quant à lui, s'est retrouvé au chômage en juillet dernier, après avoir perdu tous ses points sur son permis de conduire. Il a été chauffeur livreur pendant quatre ans. Il est actuellement en formation pour devenir conseiller en gestion de patrimoine. Sa situation financière est sensible. « Il consacre plus de la moitié de ses 1026 euros d'indemnités Pôle Emploi aux dépenses de sa mère », détaille l'avocate. Il vit chez elle depuis deux ans suite à sa rupture avec la mère de son enfant de 5 ans, dont il est très proche et s'occupe. « Je vais le chercher tous les jours à la sortie de l'école », confie-t-il fièrement à la cour.

### **Une prise de conscience**

Cette comparution immédiate sonne comme une prise de conscience pour l'aîné. Il s'effondre. La tête dans les mains, sanglots dans la voix, il demande pardon à ses enfants, présents dans le public. Sa fille adolescente, col roulé gris, mouchoir à la main, est en pleurs. Comme les deux prévenus ont chacun une famille à charge, la magistrate les place sous contrôle judiciaire jusqu'au procès renvoyé au 23 novembre. Ils ont interdiction d'entrer en contact l'un avec l'autre, mais pourront rester chez eux, auprès des leurs. Soupier de soulagement pour les deux frères. La fille d'Ivan Dos Santos Rocha lance un sourire à son père. Leurs deux visages s'illuminent.

Pamela Eanga